



# Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE  
tél. 03 83 18 87 87 – Fax 03 83 18 87 88 – Mél : contact@lgett.fr – Site Internet : www.lgett.fr

A Mesdames et Messieurs les Présidents des  
Associations de Tennis de Table de la région Grand Est

Tomblaine, le 9 octobre 2017

*Objet : Assemblée Générale octobre 2017*  
Réf : PDT/PB/SDS/1718-021

Madame, Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous adresser cette convocation à l'Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table qui se déroulera le :

**Dimanche 29 octobre 2017 à 10h30 – pointage 9h45  
à TOMBLAINE**

*Maison Régionale des Sports – 13, rue Jean Moulin*

A l'issue de cette dernière, aux environs de **13h00**, nous serons heureux de vous convier à un cocktail déjeunatoire qui sera servi sur place.

Vous trouverez ci-après l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ainsi que le bulletin de pouvoir/procuration.

L'ensemble des documents préparatoires seront disponibles sur le site Internet officiel de la Ligue [www.lgett.fr](http://www.lgett.fr) au cours de cette semaine. Un Courrier Officiel vous sera adressé pour vous informer de la mise en ligne.

Seront accessibles sur le site en accès restreint, ***après identification (code club de SPID)*** :

- Pouvoir / procuration (avec le nombre de voix des clubs)
- Documents financiers

*Si vous avez perdu vos identifiants, contactez la Ligue.*

Nous nous permettons de vous rappeler que **la présence est obligatoire**, et qu'il vous appartient, en cas d'impossibilité, de vous faire représenter par une personne de votre club (pouvoir).

Le vote par procuration n'est quant à lui autorisé que pour les associations n'ayant aucune équipe, féminine ou masculine, évoluant dans la plus haute division régionale ou les échelons supérieurs du championnat par équipes.

Comptant sur votre présence nombreuse à cette Assemblée Générale, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations sportives les meilleures.

Pierre BLANCHARD  
*Président de la LGETT*



# Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE  
tél. 03 83 18 87 87 – Fax 03 83 18 87 88 – Mél : contact@lgett.fr – Site Internet : www.lgett.fr

## **Dimanche 29 octobre 2017 à TOMBLAINE**

(Maison Régionale des Sports – 13, rue Jean Moulin)

### **ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU GRAND EST DE TENNIS DE TABLE**

*Pointage dès 9h45 - début à 10h30*

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 7 janvier 2017
2. Allocution du Président de la Ligue
3. Rapport moral du Secrétaire Général
4. Présentation du fonctionnement des services régionaux suite à la restructuration
5. Démarches de simplification administrative
6. Présentation du nouveau site internet de la Ligue du Grand Est
7. Présentation du Compte de Résultat 2016/2017 et du Bilan au 30 juin 2017
8. Rapport des Vérificateurs aux Comptes
9. Vote sur le Rapport Financier 2016/2017
10. Vote sur l'affectation du Résultat aux Fonds Associatifs
11. Présentation du Budget Prévisionnel 2017/2018
12. Vote du Budget Prévisionnel 2017/2018
13. Désignation du Commissaire aux Comptes de la LGETT
14. Intervention sur le Championnat par équipes 2018/2019
15. Rapports d'Activités des différentes Branches : « Gestion de l'Activité », « Animation, Développement et Promotion », « Finances et Partenariats », « Technique »
16. Questions Diverses (*à adresser à la Ligue pour le 20 octobre 2017 au plus tard*)
17. Remise des Mérites et des Récompenses
18. Interventions des Personnalités
19. Clôture de l'Assemblée Générale



# Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE  
tél. 03 83 18 87 87 – Fax 03 83 18 87 88 – Mél : contact@lgett.fr – Site Internet : www.lgett.fr

## POUVOIR (MEMBRE DE L'ASSOCIATION)\*

OU

## PROCURATION (MEMBRE D'UN AUTRE CLUB)\*

*uniquement pour les clubs n'évoluant pas en championnat par équipes  
dans la plus haute division régionale ou les échelons supérieurs*

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Président de l'association \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

Donne par la présente pouvoir / procuration\* à : \_\_\_\_\_

Licencié(e) de l'association \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table du dimanche 29 octobre 2017 à TOMBLAINE.

Bon pour pouvoir / procuration \*  
*Date et signature*

Acceptation du pouvoir/de la procuration \*  
*Date et signature*

*\* rayer la mention inutile*

Le Président de club est la seule personne à pouvoir représenter son association lors d'une Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table.

Si celui-ci est dans l'incapacité de s'y rendre, il peut donner son pouvoir à un membre de son association ou sa procuration au membre d'un autre club représentant déjà sa propre association.

Il lui est également possible de signer ce document, et de le retourner vierge à la Ligue du Grand Est qui se chargera de le donner à un autre représentant de club.

\*\*\*\*\*

**ATTENTION : seules les associations n'ayant aucune équipe (féminine ou masculine) évoluant dans la plus haute division régionale ou les échelons supérieurs du championnat par équipes, peuvent établir une procuration.**